



*Le club de patinage artistique
de Mont-Tremblant vous convie à sa
19^{ème} édition de la*

Compétition Invitation Mont-Tremblant 2008



14-15-16 novembre 2008

À l'aréna de Mont-Tremblant

Cette compétition s'adresse aux clubs des régions suivantes :

*Laurentides, Lanaudière, Laval,
Outaouais, Lac St-Louis, Rive-Sud,
Montréal-Concordia, Bourassa, Québec*

Bienvenue à tous !

Pour informations : Roxanne Lacasse : 819-425-3364

*Sanctionné par La fédération de patinage artistique du Québec
Sanction no: 1R-08-059*

Cette compétition est sanctionnée par Patinage Canada et est assujettie aux règlements de cette association



Compétition Invitation Mont-Tremblant 2008

COMITÉ ORGANISATEUR

PRÉSIDENTE : Roxanne Lacasse

SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE : Joanne Charbonneau

OFFICIELS

REPRÉSENTANT(E) TECHNIQUE : Huguette Andreu

CONTRÔLEUR(E) EN CHEF : Lucie Delorme

CONTRÔLEUR(E) D'ORDINATEUR : Luc Sanscartier

INFORMATIONS GÉNÉRALES

1.0 ENDROIT

La compétition se tiendra à :

ARÉNA DE MONT-TREMBLANT

635, rue Cadieux

Mont-Tremblant, Québec (819) 425-5517

2.0 DIMENSION DE LA PATINOIRE

La dimension de la surface glacée est de 80' x 200'.

3.0 RESPONSABILITÉS

Patinage Canada, La Fédération et le comité des clubs hôtes n'assument aucune responsabilité pour les dommages ou blessures subis par les patineurs. Comme condition et en considération de leur participation, tous les concurrents ainsi que leurs parents ou tuteurs acceptent d'assumer tous les risques de blessures ou de dommages à la personne ou à la propriété de la compétition, et renoncer à toute réclamation contre les officiels, Patinage Canada, la Fédération et les clubs hôtes ; leur inscription n'est acceptée qu'à cette condition.

4.0 CONDUITE DES CONCURRENTS

- 1) Les concurrents sont tenus d'obéir implicitement aux instructions des officiels chargés de la compétition
- 2) Tout concurrent qui, directement ou indirectement, s'exprime de façon inconvenante à l'endroit des officiels ou de leurs décisions ou quant aux notes des juges, peut-être suspendu et/ou exclu de toute compétition subséquente.

5.0 RESTRICTIONS

Le comité se réserve le droit de limiter le nombre de participants dans chacune des catégories. Sa décision sera sans appel.

5.0 RESTRICTIONS (suite)

Les droits d'inscription ne sont remboursés que si la compétition n'a pas lieu ou si l'inscription est retirée avant la date limite ou si la catégorie du patineur ou de la patineuse inscrit (e) est annulée. **Aucun autre cas de remboursement ne sera pris en considération.**

6.0 INSCRIPTIONS :

Un formulaire d'inscription dûment complété et signé doit être soumis par chaque patineur désirant s'inscrire à une ou plusieurs catégories. Les formulaires ainsi que le paiement complet des droits d'inscription devront être oblitérés **AU PLUS TARD LE 3 OCTOBRE 2008** à l'adresse suivante :

**COMPÉTITION INVITATION MONT-TREMBLANT
C.P. 4683
MONT-TREMBLANT, QUÉBEC
J8E 1A1**

Les inscriptions présentées après la date limite fixée dans l'avis de compétition ne peuvent être acceptées qu'au choix du comité chargé de la compétition.

7.0 DATE LIMITE D'AGE

Le **1^{er} juillet 2008** pour les patineurs de catégorie compétition. Aucune limite d'âge pour les catégories officielles de patinage STAR.

8.0 FRAIS D'INSCRIPTIONS

\$45 par événement
\$25 chaque événement supplémentaire

Les chèques doivent être libellés à l'ordre du **CPA Mont-Tremblant inc.** et datés **au plus tard le 3 octobre 2008.**

Aucun chèque postdaté après le 3 octobre 2008 ne sera accepté.

9.0 DATE LIMITE DES TESTS

La date limite pour les tests est la même que la date limite d'inscription

10.0 Musique

Chaque patineur devra fournir deux (2) cassettes ou (2) disques compacts lors de l'enregistrement.

11.0 Enregistrement

Tous les patineurs devront s'inscrire aussitôt arrivés à l'aréna où ils patinent, au moins une heure avant le début de leur épreuve. Ils remettront aux responsables leurs deux (2) cassettes ou (2) disques compacts. Le nom, la catégorie, la priorité (1 ou 2) et la durée de la musique doivent apparaître clairement sur chacune des cassettes ou CD. Le tout sera sous la responsabilité des préposés à la musique jusqu'à la fin de la compétition.

Les entraîneurs membres de Patinage Canada et certifiés selon les exigences devront s'enregistrer et présenter la carte photo (obligatoire).

12.0 FRAIS D'ADMISSION

Admission générale :	2\$ par jour
Enfant de 6 ans et moins :	gratuit

Le concurrent et un accompagnateur auront un laissez-passer pour le week-end lors de l'accréditation.

Les entraîneurs certifiés selon les exigences et membres de Patinage Canada seront admis gratuitement sur présentation de la carte photo (obligatoire). ***Une salle de repos sera aménagée pour les entraîneurs lors de cette fin de semaine.***

13.0 Prix

Des médailles seront remises aux trois (3) premiers de chaque catégorie en conformité avec le règlement. Lorsqu'il n'y a que 2 participants à une épreuve, ces patineurs recevront un prix.

Dans les catégories où il y a le programme court et libre, il y aura remise de médailles pour chaque événement.

Les remises auront lieu quelques temps après l'annonce des résultats.

Aucune médaille ne sera remise avant la remise de médaille officielle.

15.0 HORAIRE DE LA COMPÉTITION

Un horaire final des activités, ainsi que l'avis de compétition et les formulaires seront affichés sur le site de la région au www.arpal.ca

16.0 Formation des groupes :

Les groupes de patineurs des catégories compétitions : Selon les règlements de Patinage Canada

Les groupes de patineurs des catégories « STAR », « Débutant, Intermédiaire et Sans limite » : Si le nombre de participants permet plus d'un groupe, la répartition se fera par âge et ce, pour toutes les compétitions invitations.

17.0 Vidéo

Seules les caméras autonomes (qui fonctionnent sur piles), sans fil, ni rallonge, ni trépied, seront autorisées à filmer pendant la compétition, à l'exception de la caméra officielle autorisée de la compétition.

Ces mesures sont prises dans le but d'assurer la sécurité de tous, dans les estrades.

Le détenteur de la caméra vidéo officielle seulement, sera autorisé à vendre aux intéressés, une reproduction de la performance des participants et participantes à cette compétition moyennant rémunération.

Les personnes ne respectant pas ces règlements, pourront être invitées à remiser leur caméra.

18.0 Restaurants :

Il y aura un casse-croûte à l'aréna qui sera ouvert durant la compétition.

19.0 HÉBERGEMENT

HÔTEL OFFICIEL :

Le Grand Lodge Mont-Tremblant
2396, rue Labelle
Mont-Tremblant, Québec

Pour réservations : 819 425-2734 ou sans frais 1 800-567-6763
www.legrandlodge.com

IMPORTANT : Lors de votre réservation, veuillez mentionner que celle-ci est conclue, dans le cadre de la Compétition Invitation Mont-Tremblant.

Pour de plus amples informations sur les autres sites d'hébergement de la région, veuillez vous référer au site internet suivant:
www.tourismemonttreblant.com

19.0 INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Pour de plus amples informations, veuillez contacter la personne suivante :

Présidente de la compétition : Roxanne Lacasse (819) 425-3364


Vous pouvez nous rejoindre à l'aréna de Mont-Tremblant, les jours suivants au numéro (819) 425-5517 :

Lundi : de 17h30 à 19h00

Mercredi : de 18h00 à 20h00

CATÉGORIES PATINEURS DE COMPÉTITION

Pour toutes les catégories les patineurs doivent être des personnes admissibles selon les règlements de Patinage Canada. **Les patineurs ne peuvent pas s'inscrire dans une catégorie compétitive et une catégorie STAR lors de la même compétition.**

 ***Les patineurs ont le droit de s'inscrire dans une catégorie supérieure. Ils ne sont pas obligés d'avoir réussi le test requis.***

PATINEURS EN SIMPLE :

Le contenu des catégories en simple dames et messieurs pour :

JUNIOR

Selon le règlement de **Patinage Canada**

Programme sur musique selon les règlements de Patinage Canada

Musique programme court : Un programme court en musique d'une durée maximale de 2 minutes 50 secondes, qui comprend les éléments énumérés dans le Manuel technique de Patinage Canada.

Musique programme libre : Dames 3 min. 30 sec. +/- 10 sec.
Messieurs 4 min. sec. +/-10 sec.

NOVICE

Selon le règlement de **Patinage Canada**

Programme sur musique selon les règlements de Patinage Canada

Musique programme court : Un programme court en musique d'une durée maximale de 2 minutes 30 secondes qui comprend le groupe d'éléments annoncé par Patinage Canada pour la saison en cours.

Musique programme libre : Dames 3 min. +/- 10 sec.
Messieurs 3 min. 30 sec. +/-10 sec.

PRÉ-NOVICE

Selon le règlement de **Patinage Canada**

Programme sur musique selon les règlements de Patinage Canada

Musique programme court : Un programme court en musique d'une durée maximale de 2 minutes 30 secondes qui comprend le groupe d'éléments annoncé par Patinage Canada pour la saison en cours.

Musique programme libre : Dames et messieurs 3 min. +/- 10 sec.

JUVÉNILÉ

Selon les règlements de **Patinage Canada**.

Les concurrents juvéniles seront âgés de moins de 12 ans (dames) et de moins de 13 ans (messieurs) avant le 1^{er} juillet qui précède la compétition.

Programme libre sur musique : Dames et messieurs 2 min 30 sec. +/- 10 sec.

PRÉ-JUVÉNILÉ :

Test préliminaire de style libre réussi au complet, selon les règlements de **Patinage Canada**. *Les concurrents pré-juvéniles seront âgés de moins de 11 ans (dames) et de moins de 12 ans (messieurs) avant le 1^{er} juillet qui précède la compétition*

Musique programme libre : Dames et messieurs 2 min. 30 sec. +/- 10 sec.

CATÉGORIES SANS-LIMITE

- Pour le contenu de programmes, se référer au contenu de programme équilibré du Pré-juvénile de Patinage Canada;
- Aucune restriction de test.

❖ SANS LIMITE 6 ANS

Être âgé de moins de 7 ans à la date limite d'inscription à la compétition.

Programme en musique de 2 minutes (+/- 10 secondes)
Dames et Messieurs

❖ SANS LIMITE 7 ANS

Être âgé de moins de 8 ans à la date limite d'inscription à la compétition.

Programme en musique de 2 minutes (+/- 10 secondes)
Dames et Messieurs

❖ SANS LIMITE 8 ANS

Être âgé de moins de 9 ans à la date limite d'inscription à la compétition.

Programme en musique de 2 minutes (+/- 10 secondes)
Dames et Messieurs

<p style="text-align: center;">SELON LES EXIGENCES DE PATINAGE CANADA VERSION DU 14 SEPTEMBRE 2005</p>

(a) SAUTS, COMBINAISON DE SAUTS ET SÉQUENCES DE SAUTS

Les programmes doivent contenir au plus **sept (7) éléments de saut** qui doivent satisfaire aux exigences suivantes :

- (i) au moins un saut de type axel (tout saut avec un appel avant);
- (ii) au plus trois combinaisons ou séquences de sauts, Une combinaison de sauts peut contenir trois (3) sauts au maximum;
- (iii) aucun saut ne peut être inclus plus de deux fois et, si un saut est répété, il doit être exécuté dans une combinaison ou une séquence;
- (iv) les patineurs ne peuvent pas répéter plus de trois (3) sauts durant le programme


(b) PIROUETTES, PIROUETTES COMBINÉES ET PIROUETTES SAUTÉS

Le programme doit contenir au plus **trois (3) éléments de pirouette** qui doivent satisfaire aux exigences suivantes :

- (i) Une (1) pirouette combinée : minimum – deux positions, un changement de pied;
- (ii) Une (1) pirouette sautée;
- (iii) La troisième pirouette peut-être de n'importe quel type.

(c) SÉQUENCE DE PAS

Le programme doit contenir au plus **une (1) séquence de pas** qui utilise la totalité de la surface glacée.

-  **Une pénalité de 0,2 points dans la note technique sera appliquée pour chaque manquement aux critères énoncés ci-dessus lorsque le système de notation UPU est utilisé (règlement inter à la section du Québec).**

CATÉGORIE PATINEUR DE COMPÉTITION JUNIOR SEULEMENT

Voici le contenu des catégories junior en :

JUNIOR SIMPLE

Selon les règlements de **Patinage Canada 5000 (B) (1.4) (1a)**
Programme court selon règlements de Patinage Canada

Musique programme court :	Un programme court en musique, d'une durée maximale de 2 minutes 50 secondes, qui comprend les éléments énumérés dans le manuel technique de patinage Canada.
Musique programme libre :	Hommes : 4 min. +/- 10 sec. Femmes : 3 min. 30 sec. +/- 10 sec.

CATÉGORIES OFFICIELLES PATINAGE STAR

Dames & messieurs

Pour toutes les catégories les patineurs doivent être des personnes admissibles selon les règlements de Patinage Canada. Les patineurs ont le droit de s'inscrire dans une catégorie supérieure. Ils ne sont pas obligés d'avoir réussi le test requis. Il n'y a aucune limite d'âge dans chaque catégorie.

Ces événements ne sont pas ouverts aux patineurs

- Qui sont inscrits aux Sections de l'année précédente (sauf les pré-juvéniles et les juvéniles qui ne sont plus éligibles à ces catégories)
- Qui sont inscrits aux Sections de l'année courante (1^{er} juillet au 30 juin)
- **Qui possède un test de compétition**



PATINAGE EN SIMPLE * STAR

Pour les contenus de programme, voir les programmes équilibrés de Patinage Canada ou la description jointe.

DÉBUTANT :

Test : Ne pas avoir réussi le test complet du préliminaire de style libre

Un programme libre d'une durée de 1 minute (+/- 10 secondes)

Dames et Messieurs

Éléments prescrits :

- Saut de valse
- Un saut parmi : salchow, boucle piquée (toe loop), boucle (loop)
- Une combinaison de deux sauts parmi : salchow et/ou boucle piqué (toe loop) et/ou boucle (loop)
- Une pirouette – une position de base sans changement de pieds
- Un jeu de pieds
- Un mouvement de transition

PRÉ-PRÉLIMINAIRE :

Test : Ne pas avoir réussi le test complet du préliminaire de style libre

Un programme libre d'une durée de 1,5 minutes (+/- 10 sec.)

Dames et Messieurs

INTERMÉDIAIRE :

Test : Avoir réussi le test complet du préliminaire de style libre, mais ne pas avoir complété le test junior bronze de style libre

Un programme libre d'une durée de 2 minutes (+/- 10 secondes)

Dames et Messieurs

- Contenu de programme équilibré du Préliminaire
- Le saut axel est permis, mais aucun double saut.

PRÉLIMINAIRE :

Test : Avoir réussi le test complet du préliminaire de style libre, mais ne pas avoir complété le test junior bronze de style libre

Un programme libre d'une durée de 2,0 minutes (+/- 10 sec.)

Dames et messieurs

JUNIOR BRONZE :

Test : Avoir réussi le test complet junior bronze de style libre, mais ne pas avoir complété le test senior bronze de style libre

Un programme libre d'une durée de 2,5 minutes (+/- 10 sec.)

Dames et messieurs

SENIOR BRONZE :

Test : Avoir réussi le test complet du senior bronze de style libre, mais ne pas avoir complété le test junior argent de style libre

Un programme libre d'une durée de 3,0 minutes (+/- 10 sec.)

Dames et messieurs

JUNIOR ARGENT :

Test : Avoir réussi le test complet junior argent de style libre, mais ne pas avoir complété le test senior argent de style libre

Un programme libre d'une durée de 3,5 minutes (+/- 10 sec.)

Dames et messieurs

SENIOR ARGENT :

Test : Avoir réussi le test senior argent de style libre, mais ne pas avoir complété le test or de style libre

Caractéristique de l'épreuve : un programme libre d'une durée de 3,5 minutes (+/- 10 sec.)

Dames et messieurs

OR :

Test : Avoir réussi le test complet or de style libre

Dames : - Un programme libre d'une durée de 3,5 minutes (+/- 10 secondes)

Messieurs : - Un programme libre d'une durée de 4 minutes (+/- 10 secondes)